



Légaliser mon site de vente en ligne

Par **chappo123**, le **18/10/2012** à **22:56**

Bonjour,

J'ai actuellement un site de vente en ligne et je commence à gagner une somme conséquente chaque mois. Jusqu'à ce jour je gardais l'argent sur mon compte Paypal mais aujourd'hui je voudrais légaliser mon commerce.

J'ai étudié le statut d'auto-entrepreneur mais je me trouve déjà au-dessus du plafond annuel en chiffre d'affaire... Bref, j'ai besoin de votre aide!
Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement.
CP